

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2022

---

AMÉNAGEMENT DU RHÔNE - (N° 4832)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE7

présenté par

M. Orphelin, Mme Bagarry, Mme Forteza et Mme Cariou

-----

### TITRE

Rédiger ainsi l'intitulé de la proposition de loi :

« Proposition de loi relative au maintien des usages du Rhône, à leur adaptation au changement climatique et à la préservation de sa biodiversité, »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser le titre de cette proposition de loi afin d'intégrer en son coeur les enjeux environnementaux d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité qui incombent à tout projet d'aménagement du territoire compte tenu de l'urgence climatique et de la crise de la biodiversité.

Cet amendement est issu d'une proposition de la FNE AURA